



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements privés

Question écrite n° 59301

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications du syndicat CFDT santé sociaux Moselle concernant les modalités du déroulement de carrière des salariés du secteur sanitaire lucratif et libéral. En effet, déplorant une absence de déroulement de carrière tenant compte des qualifications et de l'expérience acquise, le syndicat aspire à une réévaluation des professionnels dans les grilles de qualification accompagnée de la mise en place d'un déroulement de carrière d'au minimum 100 francs entre chaque coefficient. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59301

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1757